



Termes de reference pour l'évaluation externe du **PROJET**
DIPECHO IX : « *Renforcement des capacités et des ressources en
matière de gestion des risques de désastres de la population
haïtienne* » financé par ECHO.

Référence ECHO/DIP/BUD/2013/94006



1. DETAILS CONTRACTUELS DE L'EVALUATION

1.1 Dates indicatifs de l'Evaluation

Date de départ prévue:	01/09/2015
Date de fin prévue:	10/10/2014
Soumission du Rapport Provisoire:	01/10/2014
Soumission du Rapport Final :	10/10/2014

1.2 La langue de l'évaluation

Langues requises pour effectuer l'évaluation :	Français, Anglais, Créole
Langue du rapport:	Français, Anglais

1.3 Plan de travail et calendrier

ACTIVITÉS	JOURS DE TRAVAIL
Briefing Port au Prince	1
Voyage sur l'Artibonite et briefing à Saint Marc	1
Visite terrain	2
Debriefing terrain et voyage sur Port au Prince	1
Voyage sur les Nippes	1
Briefing aux Nippes	1
Visite terrain	2
Debriefing terrain et voyage sur Léogane	1
Briefing Léogane	1
Visite terrain	2
Debriefing terrain et voyage sur Port au Prince	1
Travail partie Port au Prince	2
Debriefing Port au Prince	1
Compilation et analyse de toutes les données	3
Restitution premiers résultats équipe de Port au Prince	1
Travail sur la version préliminaire du rapport	3
Revision version préliminaire avec les commentaires des partenaires CR	1
Remission rapport final français et anglais	1

1.4 Budget pour l'évaluation

La CR s'en chargera d'organiser le transport sur les zones d'intervention. Le logement et la nourriture de l'évaluateur sera pris en charge pour lui/elle-même.

Les frais d'assurance ne seront pas couverts par la CR. L'évaluateur devra donc se charger de sa propre assurance et fournir les détails de cette couverture à la CR avant le départ.

Tout le matériel pour réaliser l'évaluation (par exemple un ordinateur portable) devra être fourni par le consultant.

2. DETAILS DU PROJET

Titre du projet:	DIPECHO IX : « Renforcement des capacités et des ressources en matière de gestion des risques de désastres de la population haïtienne »
Partenaires et zones d'intervention:	Croix Rouge Haitienne en partenariat avec: la Croix-rouge française dans le Bas Artibonite, La Croix-Rouge espagnole à Léogâne, la Croix-Rouge allemande aux Nippes et la Fédération International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Port au Prince.
Date début et fin:	Du 01/05/2014 au 31/08/2014

2.1 ZONE D'INTERVENTION



Zones d'intervention DIPECHO 8/HIP : NIPPES : 1. **Grand Boucan** (Brea et Grande Anse, Centre ville Grand Boucan, Zetris et Eaux Basses), 2. **Baradères** (La plaine, Rivière Salée) 3. **Centre-Ville Baradères**. **ARTIBONITE :** 1. **Saint Marc, Second Section**, Bocozele (Poirier, Dubuisson) 2. **Grande Saline** (Latapie, Dauphine, Centre Bourg , Bac d'Aquin) 3. **Desdunes** (Modèle, Lagon Pengyen, Duclos, Grand Islet). **LEOGANE :** 1. **Grand Rivière** (Deslandes, Bassin, Beausejour, Bongnote, Brache, Cabois, Château, Grand Barry, Grand Savanne, Haut deslandes, Macombe, Mapou, Buissonniere, Masson, Mellier, Sous Savanne)

Nouvelles zones d'intervention DIPECHO 9 : NIPPES : 1. **Baradères** (Gérin, Tête d'eau, Fond Tortue), 2. **Plaisance du Sud** (Anse aux Pins, Vassale, Brody) **ARTIBONITE:** 1. **Saint Marc**, 5^{ème} Section Bois Neuf (Chardene, Ti Place) 2. **L'Estère**, 2^{ème} Section, L'Estère (L'estère Large, Bellevue, Bois Dehors). **LEOGANE:** 1. **Petit Rivière** (La salle, Nan Boy, Nepley) 2. **Oranger** (Janjan, Canot, Kernisant) 3. **Dessources** (Michel, Lompre, Cassagne).

2.2 LE PROGRAMME

Haïti, de par sa position géographique, est très exposé aux différents événements climatiques extrêmes qui touchent régulièrement la région des Caraïbes. La grande vulnérabilité de sa population crée les conditions parfaites pour que l'impact de ces événements soit trop souvent catastrophique. Pour faire face à cette situation et renforcer les capacités de prévention, de préparation et de réponse des communautés et des différents acteurs intervenant dans la gestion des risques de désastres (GRD) dans le pays, la Croix-Rouge haïtienne, appuyée par certaines Sociétés Nationales Soeurs Participantes (SNP) travaillant en Haïti, a développé et continue de développer différentes interventions en GRD visant à renforcer la résilience des communautés vulnérables. C'est dans ce contexte qu'un projet regroupant la Croix-Rouge haïtienne (CRH), la Croix-Rouge allemande (CRAI), la Croix-Rouge française (CRF), la Croix-Rouge espagnole (CRE) et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a été formulé, présenté et approuvé par ECHO début 2013. Le projet vise au « *Renforcement des capacités et des ressources en matière de gestion des risques de désastres de la population haïtienne* ». Le dit projet est financé par la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO) -Commission européenne et mis en œuvre par la Croix-Rouge Haïtienne, la Croix-Rouge Allemande, la Croix-Rouge Française, la Croix-Rouge Espagnole et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Le projet a débuté au mois de Mai 2013, et sera mis en œuvre dans les Nippes par la CRAI, le Bas-Artibonite par la CRF et à Léogane pour la CRE, tous en étroite collaboration avec la CRH et à PAP par la CRH avec l'appui de la FICR.

2.2 L'OBJETIF GENERAL

Le Projet DIPECHO 9 a comme but le « *Renforcement des capacités et des ressources en matière de gestion des risques de désastres de la population haïtienne* »

Indicateur 1: Un SOP (Standard Operation Procedure) efficace est mis sur pied entre les différents acteurs institutionnels en ce qui concerne la préparation et la réponse aux désastres au niveau local, municipal et départemental.

Indicateur 2: Les quatre structures de préparation et de réponse touchées par le projet (CRH, DPC, autorités locales et EIC) sont capables de réagir en fonction des urgences.

2.3 LES RESULTATS

Par le renforcement des structures du SNGRD et par le renforcement des capacités de la population en matière de gestion des risques. En visant les résultats suivants:

R1 : Renforcer les capacités de réponse des acteurs du SNGRD par l'entremise d'une coordination efficace de lutte contre les désastres.

Indicateur 1: 1 plan de contingence municipal harmonisé au niveau national et sa méthodologie soumis à la validation du SNGRD.

Indicateur 2: 3 CDPC, 8 CCPC et 2 branches régionales de la CRH sont renforcés, équipés et formés dans au moins 3 modules (Gestion des abris d'urgence, Système d'Alerte précoce et GRD incluant le processus d'opération du SNGRD)

Indicateur 3: 60% des acteurs du SNGRD aux niveaux départemental et municipal connaissent leurs rôles et responsabilités.

R2 : Renforcement et l'intégration des structures de préparation et de réponse locales du SNGRD au sein du PNGRD.

Indicateur 1: 48 EIC sont équipées et formées en préparation aux désastres et répondent en conséquence (17 sont créées et 31 sont renforcées)

Indicateur 2: 10 Comités de gestion des abris provisoires sont établis

Indicateur 3: 60% des structures locales de la DPC formées (CLPC, CCPC, CDPC) et la CRH ont amélioré leurs connaissances des mécanismes de Système d'Alerte Précoce.

Indicateur 4: 6 exercices de simulation

Indicateur 5: Le Centre de Formation de la Croix Rouge Haïtienne a augmenté sa capacité de former des membres de la communauté dans la préparation face aux désastres

R3 : Renforcer et mettre en pratique les connaissances de la population ciblée pour améliorer la gestion des risques de désastres.

Indicateur 1: 48 VCA et Plans d'action communautaires ont été réalisés : 17 neuf et 31 actualisés

Indicateur 2: 70% de la population déjà sensibilisée (dans des actions de GRD précédentes) augmente leurs connaissances en matière de GRD et de comportement en cas de désastre, tandis que 70% de la nouvelle population ciblée développe ses propres connaissances

Indicateur 3: 80% des enfants ciblés ont augmenté leurs connaissances des bonnes pratiques et des mesures à prendre en cas d'urgence.

Indicateur 4: 1 plan de contingence scolaire harmonisé au niveau national et sa méthodologie soumis à la validation du SNGRD (CTSEP)

Indicateur 5: Le programme KDV a été institutionnalisé dans la structure de Gestion de Risques de la Croix Rouge Haïtienne.

R4 : Augmenter les capacités de la population face à absorber les chocs liés aux dangers et leur impact.

Indicateur 1: Le 60% de la population ciblée ont augmenté leurs connaissances sur les méthodes efficaces de protection des ménages en cas de maladies d'origine hydrique ou transmises par vecteur causées par des désastres hydrométéorologiques dans le Département de Nippes.

Indicateur 2: Au moins 8 communautés ciblées ont réussi à mettre en œuvre un micro projet.

Indicateur 3: Au moins 2 abris provisoires sont fournis d'infrastructures d'eau et assainissement dans la zone de Léogane

3. BUT DE L'EVALUATION

3.1 Les utilisateurs de l'évaluation

Partenaires Consortium	CRH, CRF, CRE, CRALL, FICR
Au niveau du terrain	Coordination Consortium Equipes de projet
Autres	ECHO

3.2 L'Objectif de l'évaluation

Il s'agit d'une évaluation externe et finale qui s'intègre dans le contrat de financement de cette Action entre CRE et ECHO.

L'évaluation doit se conformer aux exigences des bailleurs de fonds et des politiques d'évaluation de la CRE.

L'évaluation a comme objectif l'analyse et d'évaluation du niveau d'exécution du projet et les résultats obtenus en relation avec le cadre logique de l'intervention ainsi que de mettre en avant les leçons apprises et guider la prise de décision pour les futures Actions des partenaires.

3.3 Les Critères de l'évaluation.

Les critères d'évaluation feront face aux critères établis par le Comité d'aide au Développement (CAD): Pertinence, Efficacité, Efficience, Impacte, Durabilité Et de manière spécifique sur les suivantes: Couverture, Appropriation, Participation, Genre.

Pertinence : Analyser si l'intervention se correspond-elle avec les priorités et besoins des acteurs impliqués, si la conception du projet répond-t-il à l'identification de problèmes et possibles solutions. Dans quelle mesure les équipes ont disposé d'information sur le contexte dans l'élaboration du projet, si existent-ils d'autres acteurs travaillant dans la même zone et dans la même thématique et sa complémentarité avec l'intervention ; les faiblesses et les points forts au niveau de la conception du projet ainsi que la fiabilité des hypothèses, des risques et des conditions énoncés dans le cadre logique.

Efficacité : Evaluer dans quelle mesure le programme a obtenu les résultats planifiés et les activités ont été implémentées dans les délais proposés.

Efficience. Evaluer la qualité de la gestion quotidienne, le rapport coût/efficacité, l'assistance technique et les moyens mis à disposition du projet.

Impact : Evaluer les impacts prévus et imprévus sur les bénéficiaires, au niveau institutionnel et communautaire et autres impacts importants du projet. Explorer les facteurs et procédés qui expliquent les impacts observés.

Durabilité : Analyser si existent-ils des stratégies de sortie et transfert ; s'il y a des engagements solides avec les institutions Titulaires pour consolider les résultats obtenus avec le projet ; le degré de soutien politique du projet ; si la qualité des services et les bénéfices de l'intervention se maintiendront une fois l'aide externe sera finie ; si les ressources nécessaires pour la maintenance des activités continueront ; Quelles sont les perspectives de maintenance dans le temps des effets créés par le projet?

Et de manière spécifique :

Couverture : Les personnes bénéficiaires du projet ont été bien identifiées?; Les actions de l'intervention ont-elles touché tous les collectifs destinataires ?; Les activités de sensibilisation et produits de visibilité respectent les différences culturelles et linguistiques des communautés?; À la fin du projet il y a une bonne couverture des services dans les zones d'intervention?

Appropriation : Dans quelle mesure les partenaires locaux (DPC, CRH) et les représentants de la société civile (EIC) se sont-ils approprié des objectifs, résultats et activités du projet ? Ont-ils exercé un leadership effectif?; Quels sont les acteurs qui ont participé dans chacune des

phases de l'intervention ?; Dans quelle mesure les acteurs ont-ils participé dans le suivi et évaluation ?; Les autorités locales et agents sociaux se sont-ils engagés ?

Genre: Une stratégie transversale de Genre a été dessinée et implémentée dans le projet ? A-t-elle été effective ? Les besoins, priorités et intérêts des femmes ont été évalués et tenus en compte ? Les femmes, jeunes femmes et filles bénéficiaires ont-elles participé dans tout le cycle du projet, incluant la phase d'évaluation ?

3.4 Bonnes pratiques

L'évaluation doit fournir des exemples clés de Bonnes Pratiques dudit projet. Cet exemple doit être lié à la dimension technique de l'intervention, soit en termes de démarche, soit en termes de dispositifs, et qui doit pouvoir potentiellement être réutilisé dans d'autres contextes. Les exemples de Bonnes Pratiques doivent être présentés dans une annexe.

3.5 Résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation doivent être présentés dans un rapport écrit ainsi que par le biais de différentes présentations orales sur le terrain et à Port au Prince.

3.6 Méthodologie

La méthodologie de travail sera divisée en 4 phases :

3.6.1 Briefing

Avant le démarrage de l'évaluation, l'évaluateur sera briefé au niveau de Port au Prince sur l'ensemble du projet. Toute documentation concernant le projet sera donnée lors de cette phase et les agendas de visite sur le terrain établies.

Il y aura un briefing général à Port au Prince sur l'ensemble du projet et des briefings particulières dans chacune des zones d'intervention.

3.6.2 Travail sur le terrain

Pour la phase de terrain, le consultant/s devra collecter une série de données, dont voici une liste non exhaustive :

- Informations directes : entretiens avec les bénéficiaires – visites de la zone d'intervention du projet (Echantillon dans chacune des zones d'intervention, une ancienne zone et une nouvelle zone d'intervention)
- Informations indirectes : entretiens avec les représentants locaux ; avec l'équipe nationale et expatriée du projet ; réunions avec les autorités locales, groupes de bénéficiaires, agences humanitaires, représentants des bailleurs de fonds et autres parties prenantes. Pour la collecte de données indirectes, des méthodes d'évaluation standards et participatives doivent être utilisées
- Analyse des informations secondaires : y compris l'analyse des données de suivi du projet ou de toute autre donnée pertinente.

3.6.3 Le rapport

Pour le rapport le format proposé est le suivant :

- Page de garde
- Table des matières
- Résumé : le résumé devra pouvoir être utilisé en tant que tel, décrivant le programme, les conclusions et les principales recommandations de l'évaluation. Ce document sera de deux (10) pages maximum.
- Corps du rapport : le rapport développera les points listés dans le résumé. Il inclura la référence à la méthodologie utilisée pour l'évaluation et le contexte de l'action. Les recommandations doivent être autant réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible, prenant précautionneusement en compte les circonstances exceptionnelles du contexte de l'action et des ressources disponibles pour cette dernière. Paragraphes proposés pour le corps du rapport :
 - Contexte
 - Méthodologie
 - Constatations & discussions
 - Conclusions & recommandations
 - Annexe I (Bonne Pratique)
- Annexes : listées et correctement numérotées. Les Annexes du rapport seront acceptées dans la langue de travail du pays ou du programme évalué

Le rapport doit être soumis dans les langues spécifiées française et anglais.

Le rapport final ne devra pas être soumis plus tard que la date de fin du contrat de consultance.

3.6.3 Débriefing et atelier d'apprentissage

Après chaque visite de terrain, l'évaluateur devra faire une séance de débriefing sur le terrain sur chacune des parties individuelles. Une séance de débriefing sur le global de l'intervention sera fait à Port au Prince sous la forme d'un atelier d'apprentissage.

4. PROFIL DE L'EVALUATEUR

- Profil Réduction des Risques et désastres avec expérience en implémentation de programmes PPD.
- Connaissance du contexte Haïtien,
- Expérience dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes humanitaires et plus concrètement dans le domaine de la Préparation face aux désastres.
- Bonnes capacités de communication
- Capacité de rédaction de rapports clairs et utiles (le candidat évaluateur peut être tenu de fournir des exemples de travaux antérieurs).
- Maîtrise de la langue française, créole et anglaise.
- Compréhension des exigences de la Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile (ECHO)
- Bonne gestion du temps et des ressources disponibles
- Disponibilité sur toute la durée de l'évaluation

5. DROITS

Tous les documents liés à l'évaluation (dans le cadre ou non des tâches de l'évaluateur), doivent demeurer la propriété seule et entière de CRE.

La propriété du rapport (préliminaire et final) appartient exclusivement au siège commanditaire et au bailleur concerné. Le document, ou une publication liée à ce dernier, ne sera partagé qu'avec CRE avant que la CRE ne transmette le document final au bailleur de fonds.

6. PRESENTATION DES OFFRES

Les concourants sont obligés de présenter :

1. Une offre technique pour le travail d'évaluation
2. Une offre financière
3. CV de l'évaluateur/s
4. Deux références

Les offres doivent être envoyées à rh.crh.cre@gmail.com avant le 1^{er} Septembre 2014 en spécifiant dans le sujet : EVALUATION DIPECHO_NOM EVALUATEUR/FIRME. Le montant disponible pour l'évaluation s'élève à 21.000 \$. Les offres qui ne soient pas présentées en temps et forme seront automatiquement rejetées.